

23 Janvier 2024

# Intelligence Artificielle & Propriété Intellectuelle

Intelligence artificielle: aspects juridiques et enjeux pratiques pour les entreprises

# Sommaire

---

Introduction

---

Définitions

---

Les défis de la PI dans le domaine de l'IA

---

La PI sur l'IA

---

La PI sur l'input

---

La PI sur l'output

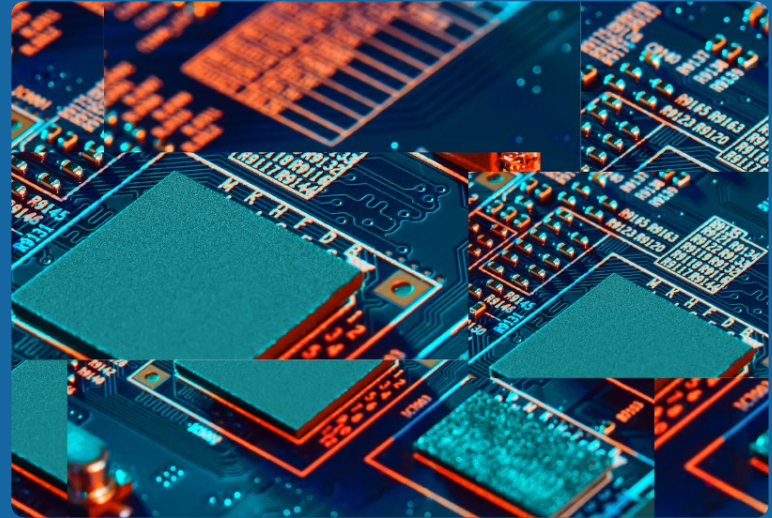
---

La stratégie IA – PI pour les entreprises

---

# Définitions

---



# Intelligence Artificielle («IA»)



**You**

Pourrais-tu me donner une définition, pour des personnes averties, de ce qu'est l'intelligence artificielle?



**ChatGPT**

Bien sûr, pour des personnes averties, l'intelligence artificielle (IA) peut être définie comme un domaine de l'informatique qui se concentre sur la création de systèmes capables d'exécuter des tâches qui normalement nécessitent l'intelligence humaine. Ces tâches comprennent la résolution de problèmes complexes, l'apprentissage à partir de l'expérience, la reconnaissance de formes, la compréhension du langage naturel, et d'autres capacités cognitives.

# IA génère différents contenus



# Propriété Intellectuelle («PI»)



**You**

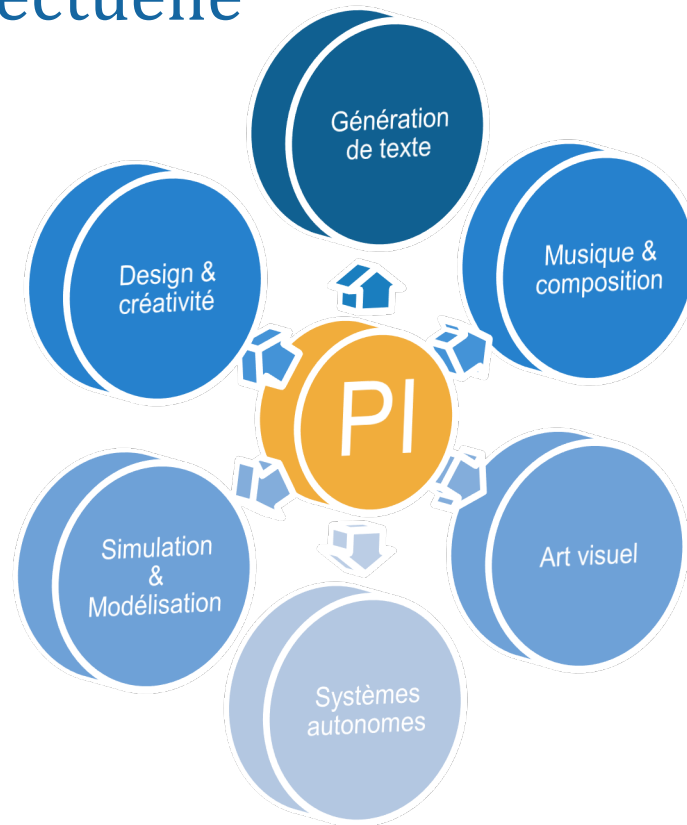
Pourrais-tu me donner une définition de ce qu'est la propriété intellectuelle?



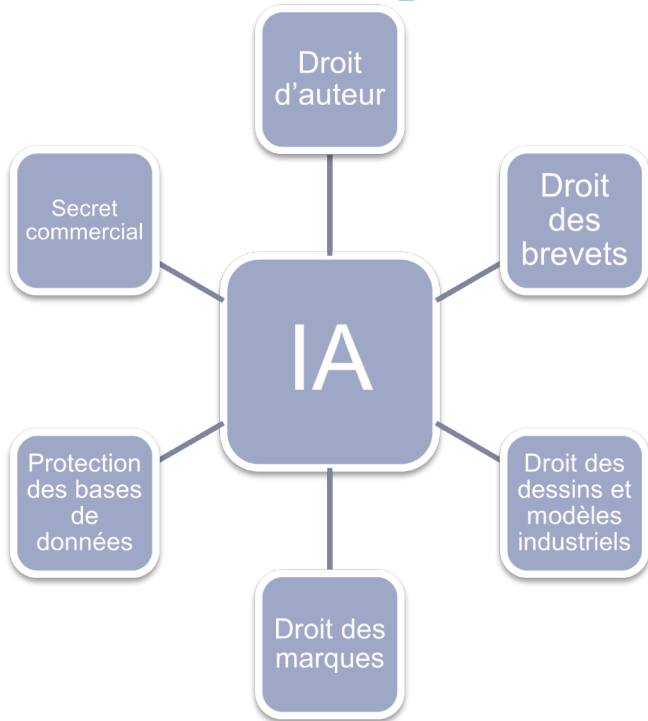
**ChatGPT**

Bien sûr ! La propriété intellectuelle (PI) fait référence aux droits légaux qui protègent les créations de l'esprit humain. Ces créations peuvent inclure des inventions, des œuvres artistiques, des designs, des symboles, des noms et d'autres manifestations de l'intelligence et de la créativité. La propriété intellectuelle vise à encourager l'innovation en offrant aux créateurs et aux inventeurs une protection légale de leurs idées et de leurs réalisations.

# Propriété Intellectuelle



# Droits IP pertinents pour l'IA

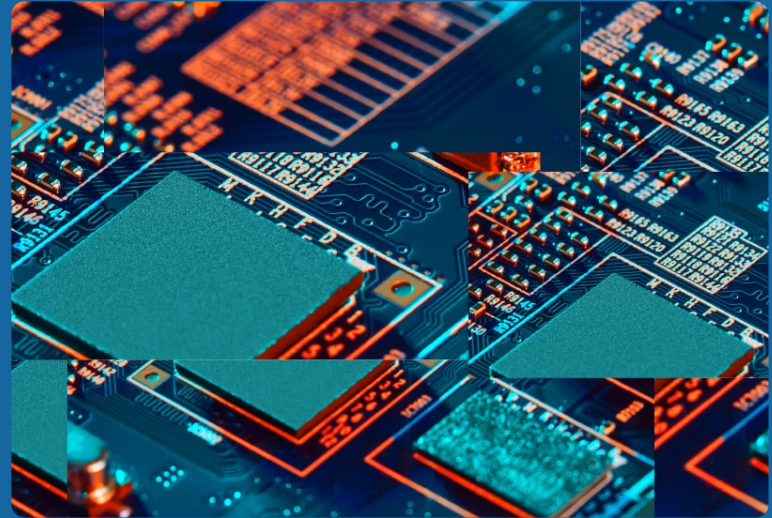


- **Droit d'auteur** : protège les œuvres littéraires, artistiques et musicales et tout autre élément original concret (<-> idées, styles, etc.).
- **Droit des brevets** : protège les inventions et les innovations techniques.
- **Droit des marques** : protège les marques, les logos et les symboles distinctifs associés à des produits ou des services.
- **Droit des dessins et modèles industriels** : protège l'apparence de produits industriels ou artisanaux.
- **Secrets commerciaux** : protège les informations confidentielles (non-publiques) d'une entreprise.
- **Droit sui generis bases de données** : protège le contenu de bases de données, attestant d'un investissement qualitatif ou quantitatif substantiel.



# Introduction


---



Intelligence  
Artificielle



"propriété intellectuelle VS intelligence artificielle combat"

 Image Creator from Designer

Powered by DALL·E 3

Propriété  
Intellectuelle

# Défis positifs ou négatifs ?

L'émergence rapide de l'IA

- transforme de nombreux secteurs ; et
- apporte des bénéfices (ex: plus efficace, plus de créativité, méthodes moins coûteuses, sécurité, etc. etc. etc.)

Mais...

L'IA transforme et impacte (notamment) certaines grandes notions juridiques, telle que la PI.

La corrélation entre l'IA et la PI est intrigante : en raison de sa technologie évolutive et sa constante innovation, c'est un système délicat à intégrer dans le giron du droit de la PI

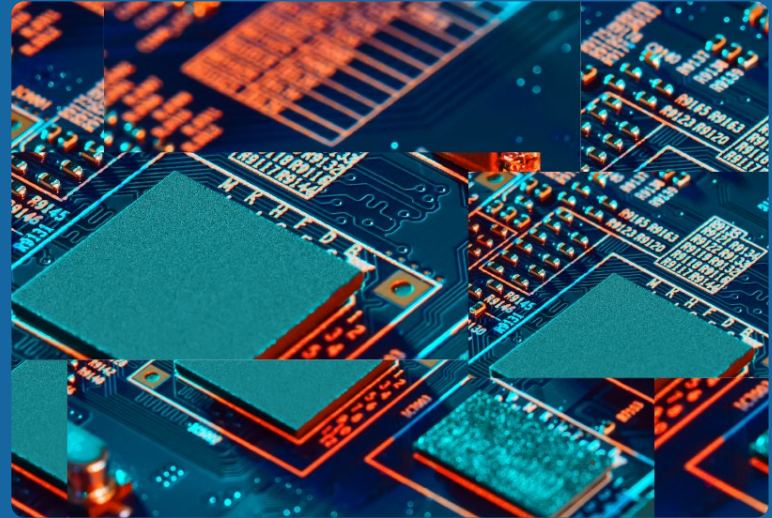
# Problèmes

- Qui est l'auteur de la solution IA ?
- Qui est l'auteur de l'œuvre sur laquelle l'IA se base ?
- Qui est l'auteur du contenu généré par l'IA ?
  
- Comment est-ce que tout ceci est protégé ?

# Les droits de la propriété intellectuelle attachés à l'IA

---

Etape 1



# L'IA protégée sous les droits de la PI?

## Droit d'auteur – Une protection applicable ?

Les « programmes d'ordinateurs » peuvent être protégés par le droit d'auteur  
(*Directive 2009/24/CE sur la protection juridique des programmes d'ordinateur*)

Les programmes d'ordinateurs sont protégés

- dès leur création, et
- dès que l'exigence de l'originalité est rencontrée → « empreinte de l'auteur »  
(Art. 1(3))

→ la protection s'applique à l'**expression du code**

→ non à l'idée du code et donc non plus aux algorithmes en tant que tels !

# L'IA protégée sous les droits de la PI?

## Droit d'auteur

La protection afférente est:

- contre la reproduction en tout ou partie du programme,
  - contre la traduction, la transformation du programme,
  - contre toute forme de distribution du programme,
- non expressément autorisées (Art 5)

## Exceptions:

- décompilation, reproduction ou traduction autorisée si indispensable pour obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité d'un nouveau programme avec d'autres programmes
- observer, étudier ou tester le fonctionnement de ce programme afin de déterminer les idées et les principes sous-jacents

# L'IA protégée sous les droits de la PI?

## Droit des brevets – Une protection applicable ?

La *Convention sur le Brevet Européen* (« CBE ») exclut expressément les programmes d'ordinateur « *en tant que tels* » de la protection par brevet (Art 52(2)c) et (3))

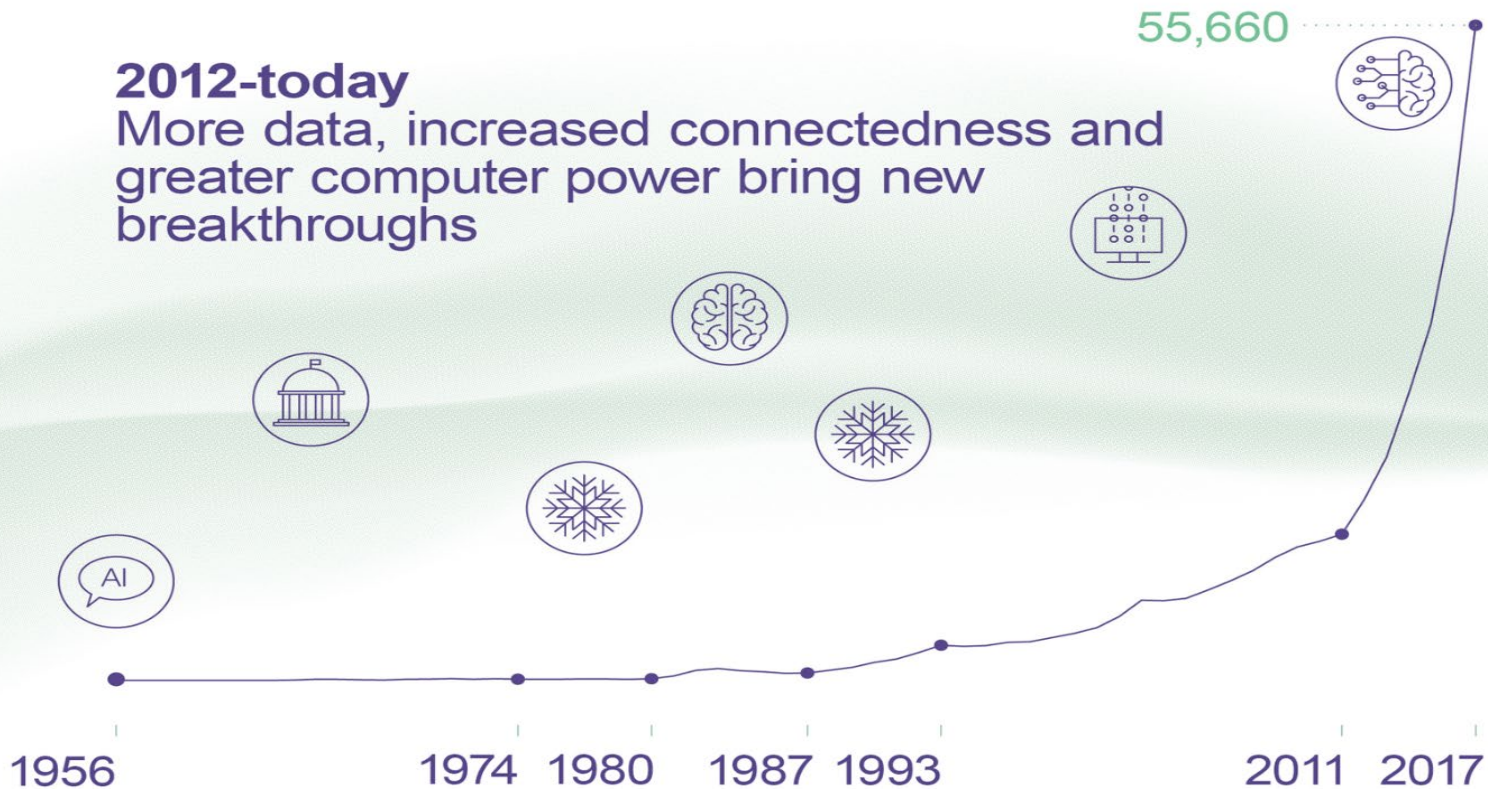
Toutefois, « *une invention mise en œuvre par ordinateur* » (OEB) peut être protégée si:

- elle est nouvelle
- elle résulte d'une activité inventive et technique
- elle est susceptible d'avoir une application industrielle (Art 52(1) CBE)



## 2012-today

More data, increased connectedness and greater computer power bring new breakthroughs



# L'IA protégée sous les droits de la PI?

## Informations confidentielles et secret d'affaires

Protections possibles:

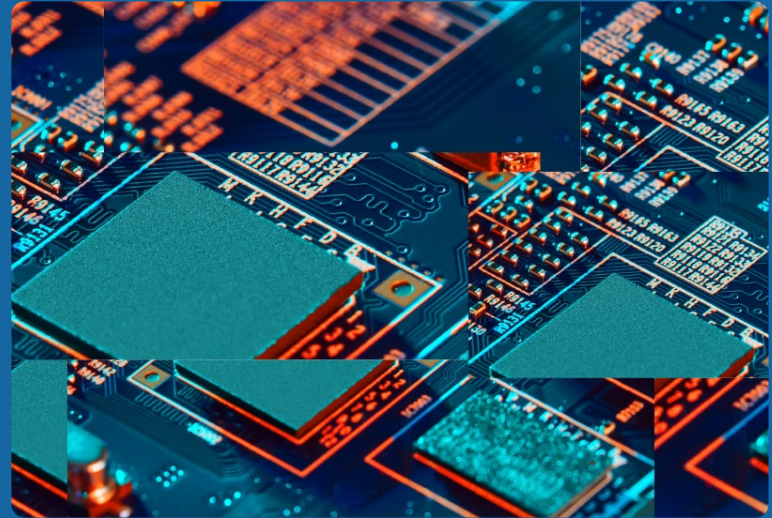
- des algorithmes
- du mode de fonctionnement de l'IA,
- des technologies utilisées,
- des créations en cours, etc.

Conditions :

- informations ne sont pas connues du public ou des experts du secteur
- informations ont une valeur commerciale
- des mesures de confidentialité ont été prises

# La propriété intellectuelle sur l'input

Etape 2



# Inputs

Les données d'entrée constituent la base permettant à l'algorithme ou à l'apprentissage automatique de produire un résultat

L'IA exploite et s'alimente des données pour s'entraîner (deep-learning et (web) scraping)

- Données textuelles
- Données d'images
- Données numériques
- Données audio
- Données de capteurs
- Etc.

# Inputs

*L'IA traite, analyse, et génère un output sur base de contenus souvent protégés eux-mêmes par un droit de PI*

Procès en cours sur ce sujet :

- New York Times a porté plainte contre ChatGPT du fait que le LLM soit basé sur le contenu des articles du NYT ;
  - Certains artistes et Getty Image ont intenté une action en justice contre Stability AI et d'autres en raison de l'utilisation d'œuvres d'art pour entraîner le système d'IA ;
  - Des auteurs ont porté plainte contre ChatGPT et LLaMA pour utilisation de leurs livres respectifs pour entraîner l'IA :
- Copilot Copyright Commitment de Microsoft: garantie pour les clients pro d'Azure OpenAI



Images IA avancés par Getty Images dans une procédure contre Stable Diffusion's

# Inputs – Contenus entrants

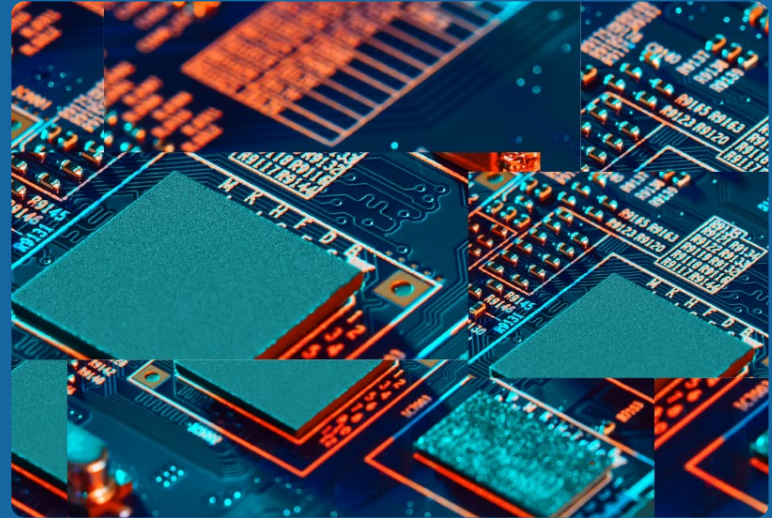
## Questions:

- Est-ce qu'il y a réellement protection / violation ?
- Qui commet la violation de PI ? La solution d'IA ou l'utilisateur de la solution ?
  - Type de « violation »:
    - droit de « reproduction » (droits d'auteur), y compris intégration et extraction des œuvres dans ou à partir d'une base de données -> solution d'IA
    - droit de « communication au public » (droits d'auteur + droit sui generis bases de données) -> utilisateur de la solution
    - droit de « transfert [...] sur un autre support » de tout ou une partie substantielle de la base de données ou « utilisation répétée et systématique d'une partie non substantielle de la base (droit sui generis bases de données) -> solution d'IA
  - Pris en compte explicite dans certaines juridictions (France)
  - Notion de « violation secondaire »
- Quid de l'exemption « text and data mining » ? – opt-out pour les titulaires des droits !
- Attention: restrictions contractuelles contre le scraping ! Cf. C-30/14 Ryanair: limitations contractuelles pour l'usage d'éléments non-protégés = ok et à respecter en principe.

# La propriété intellectuelle sur l'output de l'IA

---

Etape 3



# Outputs

Les données sortantes de l'IA, sont celles créées et générées par l'IA.

Quid de leur protection en PI?

- Question complexe et controversée : pas de réponse unique et définitive
- Cela dépend de plusieurs éléments:
  - type de contenu,
  - le degré d'intervention humaine,
  - le degré de créativité/originalité
  - le cadre juridique applicable.



# Droit d'auteur sur l'output

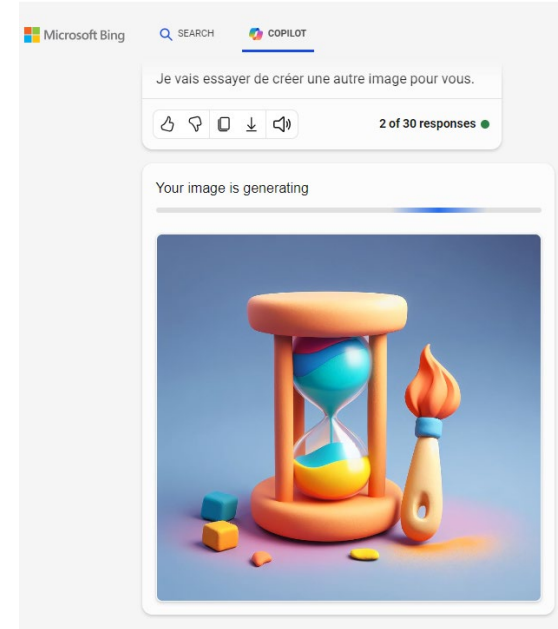
Le droit d'auteur protège les œuvres ...

... qui:

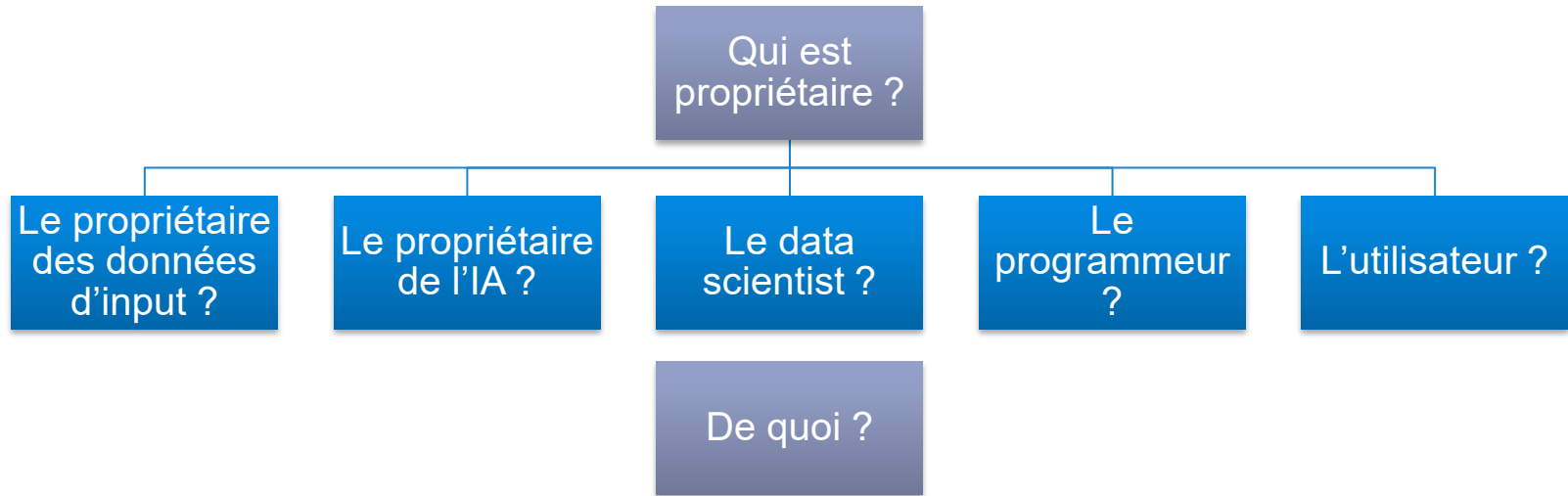
- sont suffisamment **originales**, et
- reflètent la «**propre création intellectuelle**» de l'auteur (Affaire C-5/08, Infopaq International)

L'IA ne fait pas intervenir l'humain quant à l'œuvre/contenu généré

<-> Une œuvre devrait refléter la personnalité de l'auteur et avoir un auteur humain pour qu'une œuvre soit protégée par le droit d'auteur ?



# Droit d'auteur sur l'output



# Droit d'auteur sur l'output

Jurisprudence :

- Selon le US Copyright Office : une œuvre d'art créée de manière autonome par un IA exécuté sur Creative Machine ne peut pas être considérée comme une « œuvre d'auteur originale », car la paternité est une entreprise entièrement humaine et l'expression non humaine n'est pas éligible à la protection du droit d'auteur (*Ryan Abbott case, 14 February 2022*)



*Théâtre D'opéra Spatial* - Jason Allen ? Midjourney ?



*The Electrician* - Boris Eldagsen ?



*Twin Sisters in Love* - Annika Nordenskiöld? Midjourney ?

# Droit des brevets et l'output généré par l'IA

## Le produit généré par l'IA peut-il être breveté ?

Le brevet ne peut qu'être accordé qu'à l'inventeur (c'est-à-dire à la personne – ou aux personnes – responsables de l' « activité inventive ») ou à quelqu'un qui tire le titre de l'inventeur.

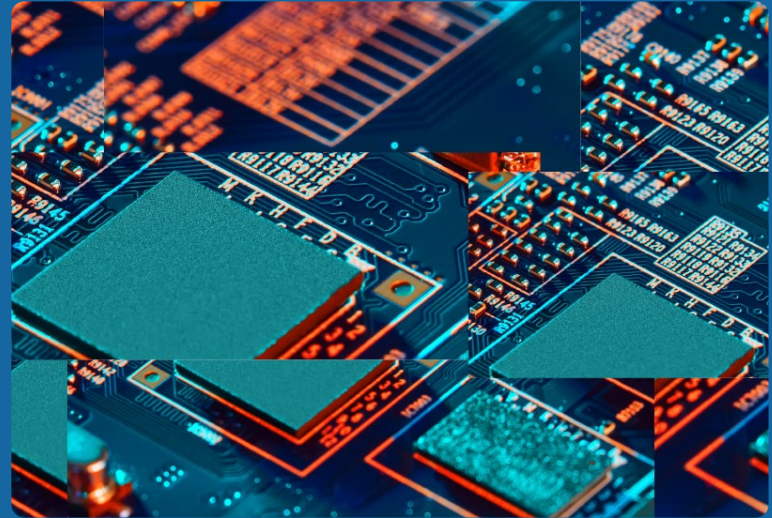
Jurisprudences DABUS:

Dr. Stephen Thaler a tenté de faire breveter deux inventions créées par une machine d'IA, appelée DABUS

Au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Europe, les offices de PI ont conclu qu'une IA ne peut pas être un « inventeur » aux fins de la législation sur les brevets (telle qu'elle est actuellement rédigée): **absence d'un inventeur humain traditionnel.**

# Comment se préparer ?

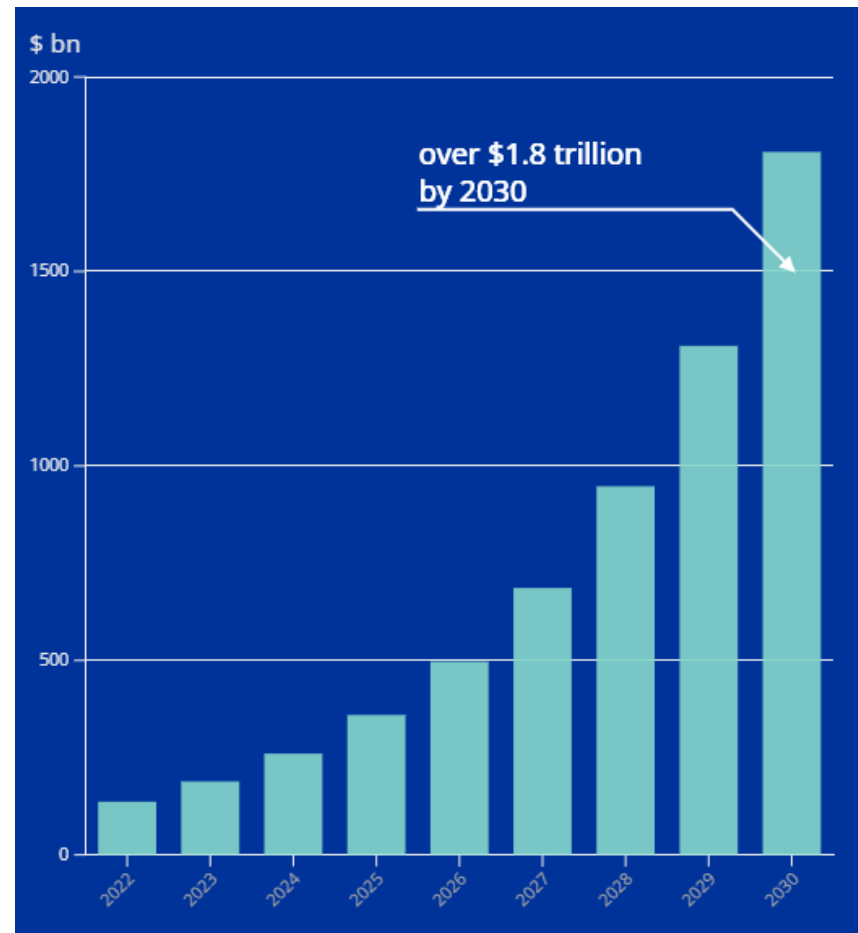
---



Le marché mondial de l'IA représente près de 140 milliards de dollars

Ce marché devrait croître de près de 40 % chaque année pour atteindre une valeur de plus de \$1 800 milliards d'ici 2030

Source: *GrandViewResearch*



# Adaptations réglementaires

## Changements juridiques

Les lois actuelles doivent évoluer pour s'adapter

Problèmes ?

- Incidence sur les grandes notions de PI
- Le caractère évolutif de cette technologie
- Le régime de responsabilité en cas de contraventions à des règles de PI

Future EU AI Act inclura certains aspects de la PI. Dans le projet actuel :

- Fournisseurs de GenAI devront divulguer publiquement les détails des œuvres protégées par le droit d'auteur
- Fournisseurs de modèles devront mettre en place des politiques pour s'assurer du respect du droit d'auteur
- Fournisseurs devront concevoir des systèmes pour que les contenus soient identifiables comme générés artificiellement



# Recommandations

Quels conseils pour une entreprise utilisant l'IA ?

1. Faire un risk assessment des politiques et processus en place:
  - Identifier les cas de protection IP possibles
  - Identifier les cas d'utilisation d'IP tiers
  - Identifier les données entrantes, sortantes
  - Vérifier les contrats en place, les licences, etc.
2. Avoir des stratégies flexibles pour s'adapter aux prochaines réglementations, guidances, et jurisprudences
3. Mettre à jour ses systèmes en vue de la future législation EU AI Act (si applicable)
4. Soigner ses futurs contrats: vérifier les clauses IT, PI et de secrets commerciaux
5. Breveter ses IA lorsque possible : chaque étape du cycle de vie d'un projet IA pourrait être breveté

# Questions ?



**Vincent Wellens**

Partner

IP & Tech law practice

[Vincent.Wellens@nautadutilh.com](mailto:Vincent.Wellens@nautadutilh.com)

+352 26 12 29 34

